

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12156**

### Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme EDC Paris Business School - Grade de Master

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

EDC Paris business school

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteur de l'Académie, Directeur de l'Etablissement

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier, 312 Commerce, vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A l'issue de sa certification, le diplômé d'EDC Paris Business School est un cadre ou dirigeant d'entreprise, travaillant en France ou à l'international, formé au pilotage de l'entreprise, doté d'une forte capacité de leadership et d'un réel esprit d'entreprise.

En relation et en cohérence avec les objectifs fixés par la Direction de son entreprise, selon son secteur d'activité / métier, il décline la stratégie en planifiant les ressources allouées en pilotant les projets et les opérations. Il vise à optimiser les procédures à mobiliser, contrôler, évaluer l'emploi des ressources et faire évoluer les hommes et leurs compétences.

Il gère l'organisation de l'activité d'un service en appliquant les méthodes de conduite du changement et anime / pilote une ou plusieurs équipes. Il exécute des projets et des opérations en élaborant des tableaux de bord pour les contrôler et évaluer. Il gère des ressources budgétaires, administratives et humaines. Il gère également des ressources des systèmes d'information et des équipements.

Il communique avec les parties prenantes externes via les techniques et outils du marketing en fonction de la stratégie de communication de son entreprise.

Enfin, il impulse et pilote une veille prospective pour identifier les tendances d'évolution et les expériences innovantes de son secteur d'activité.

Compétences ou capacités évaluées :

- 1) Répondre aux exigences exprimées par les entreprises
- 2) Maîtriser les composantes de la vie en entreprise, en termes de savoir-être et de savoir-faire,
- 3) Appliquer ses compétences en fondamentaux des sciences de gestion (management, marketing, finance...),
- 4) S'adapter aux changements dans le contexte global de l'économie,
- 5) Etre force de proposition, mener un projet, manager une équipe,
- 6) Evoluer dans un contexte international, dans une culture et une langue étrangères
- 7) Intégrer les dimensions sociales / environnementales, créer de la valeur pour la collectivité.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Commerce - distribution, industrie du luxe, industrie chimique et métallurgique, industrie automobile, banque - assurance - gestion, transport, immobilier, informatique, tourisme- hôtellerie - restauration.

Dirigeants de PME-PMI, créateur d'entreprise, cadre administratif, commercial, contrôleur de gestion, chargé de relations avec les entreprises, chargé d'affaire, comptable, chef de produit, responsable des ressources humaines, auditeur, responsable marketing.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1707 : Stratégie commerciale

M1205 : Direction administrative et financière

M1705 : Marketing

### Réglementation d'activités :

L'exercice des emplois de la certification ne fait référence à aucune forme de réglementation particulière.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La formation diplômante délivrée par EDC est le Programme Grande Ecole se déroulant sur 5 années (3 ans de Pré-Master + 2 ans de Master), dont le diplôme confère le grade de Master et entraîne la délivrance de 300 ECTS. La validation de chaque année et le passage en année supérieure sont conditionnés par l'obtention de 60 crédits ECTS.

La validation de la formation du Programme Grande Ecole comprend :

- la validation de 300 crédits ECTS
- une immersion dans un environnement international sur un semestre académique minimum ou un stage à l'étranger
- une expérience professionnelle de 16 mois minimum, sous forme de stage et missions, répartie sur l'ensemble du cursus
- un mémoire de fin d'étude

Les premières années de Pré-Master constituent un tronc commun apportant les compétences de base du management. Durant le cycle Master, les étudiants poursuivent leur formation généraliste et forgent les principales capacités en gestion et management spécifiques à chacune des 8 spécialités :

- Finance - Contrôle - Audit

- Management Entrepreneurial
- Marketing Management
- International Business
- e-Business
- Creative Industries Management
- International Entrepreneurship
- Banque et assurance

L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu, assorti d'un examen final ; les travaux sont individuels et/ou en équipe.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- un Président, nommé par arrêté du Recteur de l'Académie de Versailles, enseignant-chercheur en activité - un Vice-président, enseignant-chercheur en activité - le Directeur Général de l'Ecole, - le Directeur pédagogique, - le Responsable du concours, - des professeurs de l'Etablissement représentant les correcteurs, - un représentant du secteur économique et entrepreneurial.
En contrat d'apprentissage	X	- un Président, nommé par arrêté du Recteur de l'Académie de Versailles, enseignant-chercheur en activité, - un Vice-président, enseignant-chercheur en activité - le Directeur Général de l'Ecole, - le Directeur pédagogique, - le Responsable du concours, - des professeurs de l'Etablissement représentant les correcteurs, - un représentant du secteur économique et entrepreneurial.
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	- un Président, nommé par arrêté du Recteur de l'Académie de Versailles, enseignant-chercheur en activité - un Vice-président, désigné par le Recteur de l'Académie de Versailles, - le Directeur Général de l'Ecole, - le Directeur pédagogique, - les Responsables de modules et spécialisations, - des professeurs de l'Etablissement représentant les correcteurs, - un représentant du secteur économique et entrepreneurial.
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le Directeur Général de l'Ecole</li> <li>- le Directeur pédagogique</li> <li>- deux enseignants permanents</li> <li>- un représentant de l'association des anciens diplômés</li> <li>- deux représentants du secteur économique et entrepreneurial</li> </ul>
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : En France, 7 double diplômes en Master 2 : - comptabilité contrôle audit (Paris Ouest Nanterre) - Gestion des instruments financiers (Cergy-Pontoise) – en apprentissage - Management des études marketing et d'opinion (Cergy-Pontoise) en apprentissage - Gouvernance des entreprises familiales (IAE Bordeaux) - Management financier (IAE Bordeaux) - Commerce des vins spiritueux (IAE Bordeaux) - Management international (IAE Bordeaux)	Au niveau international, EDC a 93 universités partenaires réparties dans 41 pays et 8 accords de double diplôme.

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 07/07/2017 Renouveau de l'autorisation à conférer le grade de master (niveau I - bac +5) - pour 3 ans jusqu'au 31 août 2020, paru au BO n°26 du 20 juillet 2017 fixant la liste des établissements supérieurs techniques privés et consulaires autorisés à conférer le Grade de Master aux titulaires du diplôme visé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur.

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Reconnaissance par l'Etat : Arrêté du 12/07/1967 paru au BO n° 39 du 19 octobre 1967

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 07/07/2017 Renouveau de l'autorisation à conférer le grade de master (niveau I - bac +5) - pour 3 ans jusqu'au 31 août 2020, paru au BO n°26 du 20 juillet 2017 fixant la liste des établissements supérieurs techniques privés et consulaires autorisés à conférer le Grade de Master aux titulaires du diplôme visé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur.

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

L'enquête d'insertion EDC- CGE pour la promotion 2016 indique que 94 % des diplômés ont trouvé un emploi dans les deux mois suivant leur sortie de l'école. 21 % d'entre eux ont créé ou incubé leur entreprise.

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

EDC Paris business school : Île-de-France - Hauts-de-Seine ( 92) [Courbevoie]

EDC Paris Business School - Paris la Défense 1

70 galerie des Damiers

92415 Courbevoie

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

EDC Paris Business School - Paris la Défense 1

70 galerie des Damiers

92415 Courbevoie

##### Historique de la certification :

1950 : Création d'EDC

1967 : Reconnaissance par l'Etat, arrêté du 12/07/1967 paru au BO n°39 du 19 octobre 1967

1986 : Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale par les arrêtés 13/03/1986, 24/03/1991, 18/03/1997, 01/08/2005 ET 01/10/2007

1995 : Reprise de l'Ecole par 250 anciens élèves

1993 : Diplôme EDC visé Bac + 4

1999 : Décret n° 99-747 modifié relatif à la création du grade de Master, notamment son article 2-4 1er alinéa

2001 : Décret n° 2001-295 portant sur la création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG)

2005 : Diplôme EDC visé Bac + 5

2009 : Autorisation à délivrer un diplôme conférant le Grade de Master par l'arrêté du 02/07/2009 paru au BO n°30 du 23 juillet 2009

2011 : Visa par l'arrêté du 11/7/2011 au BOESR du 25/8/2011

2013 : Grade Master par l'arrêté du 29-08-13 au BOESR du 12-09-2013

2016 : Accréditation EPAS

2017 : Arrêté du 07/07/2017 Renouvellement de l'autorisation à conférer le grade de master (niveau I - bac +5) - pour 3 ans jusqu'au 31 août 2020, paru au BO n°26 du 20 juillet 2017 fixant la liste des établissements supérieurs techniques privés et consulaires autorisés à conférer le Grade de Master aux titulaires du diplôme visé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur.